CHARGÉ·E D'ACCOMPAGNEMENT À L'INSTALLATION EN AGRICULTURE PAYSANNE EN MAINE-ET-LOIRE

Offre d'emploi CDI à temps plein

COOPÉRATIVE D'INSTALLATION EN AGRICULTURE PAYSANNE

La CIAP des Pays de la Loire, Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne, est une SCIC qui se donne pour mission de favoriser et sécuriser des installations pérennes en agriculture paysanne, par l'accompagnement et la formation de porteur·ses de projet en création, reprise ou association, notamment non issu·es du milieu agricole ou hors cadre familial.

La CIAP est structurée au niveau Régional et mène sur les départements les activités suivantes :

- la formation et l'accompagnement de porteur·ses de projet à l'installation agricole notamment via la formation Entreprendre en Agriculture Paysanne (anciennement formation Paysan Créatif)
- le portage temporaire d'activité (couveuse d'activité et d'emploi) qui permet de se tester avant de s'installer
- les espaces-test permanents (maraîchage et projets d'élevage)
- l'accompagnement post-installation
- l'animation territoriale en faveur de l'installation agricole en partenariat avec les collectivités territoriales et les différentes structures de l'agriculture paysanne.

Dans le cadre d'un remplacement, la SCIC CIAP PDL recherche un·e chargé·e d'accompagnement pour le territoire de Maine-et-Loire.

Ce poste s'intègre dans une équipe d'une dizaine de personnes :
- des autres chargé·es d'accompagnement départementaux
- du référent portage d'activité, de la référente formation, de l'assistante administrative, de la comptable et de la directrice
- des administrateur·ices du Conseil d'Administration

Le ou la chargé·e d'accompagnement sera sous la responsabilité hiérarchique de la direction de la CIAP.

Envoyer CV et lettre de motivation adressés au Président de la CIAP Pays de la Loire à l'adresse vapciap49@gmail.com
avant le 2 novembre 2026
Entretiens le 12 ou 13 novembre 2026.
Prise de poste dès que possible.

www.ciap-pdl.fr
Claire Dupont 06 04 19 05 35
Danaé Girard 07 80 18 29 01

ciap
Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne

ciap
Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne

MISSIONS

- Accueillir, accompagner et suivre des porteur·ses de projets en agriculture, tous types de production, situé·es en Maine et Loire ou limitrophes ;
- Animer des journées de formation à destination des porteurs de projet
- Accompagner la mise en place du portage d'activité, la réalisation d'un prévisionnel économique et le suivi de porteurs·es de projet (tout type de production) ;
- Animer les partenariats avec les collectivités locales et les collectifs paysans et citoyens sur les territoires autour des dynamiques d'installation ;
- Animer la vie associative de la CIAP 49 (CA, vie de réseau…) et des dynamiques partenariales, recherche de financements ;
- Soutenir la communication de l'association, faire connaître les outils d'accompagnement à l'installation proposés par la CIAP;
- Participer à la vie d'équipe (coordination, échanges de pratique).

PROFIL RECHERCHÉ

- Formation supérieure dans le domaine agricole, dans l'animation associative ou équivalent
- Au moins une première expérience en développement agricole, territorial et/ou ESS ou en accompagnement de porteurs de projet est exigée
- Bonne connaissance du milieu agricole, compréhension des enjeux à l'installation, du parcours à l'installation et du public cible
- Connaissance en analyse économique et gestion d'entreprise agricole
- Connaissance des dispositifs de formation en agriculture, de l'ingénierie de formation, de l'ingénierie pédagogique et des techniques d'animation de réunion
- Gestion et suivi de projet
- Capacités d'écoute, d'animation, d'adaptation, de rigueur et de prise d'initiatives. Aptitude à être rapidement opérationnel·le et assimiler les processus internes
- Autonomie et travail en équipe avec les autres collègues et les bénévoles sont 2 atouts indispen-sables et attendus

CONDITIONS

- Poste à pourvoir dès que possible, basé à Mûrs Erigné (49), dans un bureau partagé avec d'autres structures de l'agriculture paysanne
- CDI temps plein (35 heures / semaine) ; un temps partiel est envisageable
- Salaire selon expérience sur la Catégorie 3 « Animateur développement » de la convention collective de la Confédération Paysanne – à titre indicatif, Brut mensuel à temps plein : à partir de 2500€ (échelon 1).
- Ce poste nécessite d'effectuer des déplacements sur l'ensemble du Maine et Loire, et ponctuellement en région ou d'autres régions (formations, séminaires). Permis B obligatoire. Voitures à disposition des salariés, mais le véhicule personnel peut être nécessaire.